



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

musique

Question écrite n° 109663

Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur les dérives verbales et les incitations à la violence et à la haine envers notre pays et nos concitoyens émanant de certains groupes musicaux de rap dans les textes de leurs chansons. Bien qu'il soit nécessaire de préserver la liberté d'expression de chaque citoyen, il est indispensable de poser des limites face à de tels débordements. En conséquence, il lui demande quelles procédures judiciaires ont été engagées à l'encontre des auteurs de ces textes et si celles-ci ont abouti à des sanctions pénales.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109663

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2011, page 5678

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)